

N°3

Automne 2009



Le RREP est animé par les associations [ECOPOLENERGIE](#) [LE CPIFP](#) [Le LOUBATAS](#) et le laboratoire de recherche du CNRS le [SHADYC](#)

Rassembler les professionnels de la Région PACA

le Réseau RREP propose de fédérer et de mettre en relation les acteurs du logement, de l'action sociale et de l'énergie.

POUR Améliorer la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques

-La Lettre du Réseau Régional Energie & Précarité- *Réduire la précarité énergétique en région PACA*

Vous trouverez dans cette lettre des éléments d'information sur la politique et la réglementation en matière de précarité énergétique

La lettre du RREP est diffusée à plus de 400 contacts répartis sur la région PACA

ACTUALITES

France

la fin des tarifs régulés, prévue en 2010, remise en question ?

La France ouvre davantage son marché électrique

Afin de régler les différents contentieux qui opposent Paris et Bruxelles sur le marché national de l'électricité, le gouvernement français s'engage à se mettre en conformité avec les règles de concurrence européennes au 1er juillet 2010.

"Le gouvernement souhaite que le cadre législatif soit adapté afin que la nouvelle organisation du marché français de l'électricité soit effective au 1er juillet 2010", a indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.[BRK1]

En effet, la France envisage de mettre fin aux **tarifs réglementés** pour les grandes et les moyennes entreprises d'ici 2015. Par contre, **ils resteront maintenus pour les petites entreprises et les particuliers.**

Une autre mesure très attendue par les fournisseurs alternatifs d'électricité (Poweo, Direct Energie, Enercoop, etc.) concerne également l'achat à prix coûtants de l'énergie nucléaire ou hydraulique auprès d'EDF, dans le but d'une revente à des prix beaucoup plus compétitifs.

La commissaire européenne à la Concurrence, Neelie Kroes, et le commissaire européen à l'Energie, Andris Piebalgs, ont reçu de François Fillon, une lettre détaillant les modalités du futur dispositif français, qui fera l'objet d'une proposition ou d'un projet de loi.[BRK2]

Brève publiée le 16/09/2009 à 10:25
©Enerzine.com

Grenelle 2

Un des amendements proposés par le CLER concernant la précarité énergétique semble avoir été adopté par les sénateurs. Ce dernier concerne l'introduction dans les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) prévu à l'article 2 de la loi du 31 mai 1990 d'une prise en considération du problème de la précarité énergétique et de proposer des mesures correctives durables.

Un groupe de travail contre la précarité énergétique

La secrétaire d'Etat au développement durable Valérie Létard a annoncé jeudi dernier la mise en place d'un groupe de travail présidé par Philippe Pelletier pour "réduire la fracture énergétique". Des propositions "concrètes" sont attendues d'ici le 15 décembre.

2 millions de ménages habitant dans des logements peu ou mal chauffés, 10% de la population française concernée par une situation de précarité

Le réseau se structure et vit grâce à votre implication

- **N'hésitez pas à diffuser** la lettre RREP à vos partenaires!

- **Pour échanger, s'informer, informer, découvrir des initiatives locales...** Rendez vous sur l'espace d'échange web du réseau :

<http://groups.google.fr/group/reseau-regional-energie-precarite>

- **Pour vous inscrire au réseau** et ainsi participer à la liste de discussion
Ecrire aux animateurs du RREP

reseaurep@gmail.com

Appel à participation

Pour toute critique, remarque, suggestion, propositions d'articles pour la lettre électronique
Contactez l'équipe de rédaction
Par mail
reseaurep@gmail.com

énergétique : une situation qui *"n'est pas acceptable dans notre pays"*. Valérie Létard, secrétaire d'Etat au développement durable s'attaque à cette *"fracture énergétique"*. Dans un communiqué du 17 septembre, elle a annoncé la mise en place d'un groupe de travail, devant présenter d'ici le 15 décembre *"des propositions concrètes"* pour la réduire.

Les premières recommandations pour le 15 novembre

Philippe Pelletier, président du comité stratégique du Plan Bâtiment du Grenelle de l'Environnement, prend la tête de ce groupe dans le cadre de cette première mission, et réunira pour ce faire, selon le ministère, des représentants de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), et les organisations et associations concernées telles que la Fondation Abbé Pierre, Secours catholique, Fédération des PACT, Habitat et Humanisme, Habitat et développement, etc.

Dès le 15 novembre, *"des premières recommandations pour permettre aux ménages les plus fragiles de réduire leur facture énergétique"* sont attendues par la Secrétaire d'Etat. *"Notre objectif est d'être en mesure de faire des premières propositions concrètes de refonte du système avant la fin de l'année, a expliqué à l'AFP Valérie Létard. Aide sociale et solidarité, prix et tarifs de l'énergie, réduction de la consommation d'énergie par les travaux d'isolation : il faut jouer sur tous les leviers."* Et d'ajouter : *"on travaille sur une harmonisation de tous les outils qui existent pour les rendre plus efficaces et plus cohérents"*.

Les membres du réseau RAPPEL mobilisés :

Certaines structures ont envoyé leurs contributions en proposant des actions déjà mises en place ou des projets qui ne demandent qu'à être financés pour voir le jour.

N'hésitez pas à regarder l'ensemble des contributions sur le google group du RAPPEL : <http://groups.google.com/group/precarite-energie?hl=fr>

Si vous n'êtes pas inscrits :

<http://www.precarite-energie.org/spip.php?article6>

Le Plan National Santé Environnement intègre la notion de précarité énergétique

Ce deuxième PNSE est fortement imprégné du grenelle de l'environnement, il intègre plusieurs actions liées à la qualité des logements et cite la précarité énergétique page 57.

<http://www.sante-sports.gouv.fr/publications-documentation/publications-documentation-sante/rapports/deuxieme-plan-national-sante-environnement-pnse-2-2009-2013.html>

EXPERIENCES, PROJETS, OUTILS

300 000 lampes basse consommation pour les parisiens

Le conseil de Paris a approuvé un programme de remplacement de 300.000 lampes à incandescence pour les foyers les plus modestes. Selon la ville, ces ampoules distribuées permettront de réaliser près de 20 GWh/an d'économie. Parallèlement, une campagne de sensibilisation et d'information sera menée sur la maîtrise de l'énergie. Le conseil municipal de Paris a approuvé les modalités de lancement et d'appel d'offres pour la Campagne, qui représente un marché de 125 000 à 500 000 euros.

<http://www.enerzine.com/15/7929+300-000-lampes-basse-consommation-pour-les-parisiens+.html>

Les autres lettres électroniques qui parlent de précarité énergétique

Au niveau régional

Réseau LHI lutte contre l'habitat indigne/ rubrique "publication"

<http://lhi->

paca.org/rubrique.php3?id_rubrique=29

Au niveau National

Lettre du réseau RAPPEL

(réseau des acteurs Précarité, Energie, logement)

Rubrique "vie du réseau" sur www.precarite-energie.org

Réseau Habitat & développement rubrique "nos publications" sur

<http://www.habitatdeveloppement.fr/reseau/index.cfm>

La CLCV éclaire les nouveaux tarifs EDF

Mode d'utilisation de la calculette simplifiée d'évaluation de la refonte récente des tarifs réglementés EDF Hors Taxes sur votre facture

Le 15 août dernier dans la torpeur de l'été les tarifs réglementés de l'électricité augmentaient de 1,9% selon les annonces officielles. Depuis, la polémique s'est installée, les 1,9% ne sont devenus qu'une moyenne et la hausse s'est transformée en véritable refonte des tarifs EDF.

Devant les importantes demandes d'information des consommateurs sur le terrain votre association de consommateurs CLCV met à votre disposition une **calculette simplifiée** sous forme de tableur qui vous permettra d'évaluer l'impact Hors Taxes de cette refonte des tarifs réglementés d'EDF sur votre facture.

Pour plus de renseignements et pour télécharger la calculette simplifiée : <http://www.clcv.org/La-CLCV-eclaire-les-nouveaux.6808.0.html>

Acquisition d'un immeuble par Habitat et humanisme Var

A Toulon, dans le cadre du PRU centre ancien, habitat et humanisme Var vient d'acquérir un immeuble vétuste à réhabiliter afin de créer un local associatif et 5 logements pour reloger des personnes en difficulté.

Pour plus de renseignements :

habitat et humanisme var : 4 rue Pierre Sépard 83000 Toulon (sur RV)

www.habitat-humanisme.org

Contact : jeanpaul.jambon@orange.fr

FORMATIONS

Une formation pour les professionnels du bâtiment

Lors d'un atelier de la 2ème journée thématique du RREP, des participants avaient souligné le manque de compétences dans le milieu du bâtiment.

En région Rhône Alpes les choses avancent avec la mise en place d'une formation pour les artisans du bâtiment.

Dans le cadre de l'appel à projets européen Concerto, l'Ademe a participé à Grenoble, à la mise en place de formations destinées aux artisans du bâtiment. Un programme échafaudé pour les inciter à prendre leur place dans le développement de la construction durable. Le programme de formation, baptisé Concert'action, a été réalisé par l'ALE de Grenoble.

<http://www.ale-grenoble.org/33-concerto-energies-renouvelables-et-habitat-durable-pour-l-agglomeration.htm>

Une formation "Sensibilisation aux problèmes de la pauvreté énergétique" le 6 novembre 2009 à Toulouse (31)

Cette journée de sensibilisation/information a été initialement mise en place grâce à un financement de la Fondation Abbé Pierre, elle sera maintenant reproduite 2 fois par an dans le cadre de l'animation du réseau RAPPEL.

Une autre session aura lieu courant 2010 dans une autre région si la demande existe et si disponibilité d'un lieu d'accueil.

Cette session est réservée en priorité aux membres du réseau RAPPEL, elle s'ouvrira plus largement selon les inscriptions.

Article rédigé par : Franck Dimitropoulos : b-c-e@orange.fr

Pour s'inscrire : <http://www.precarite-energie.org/spip.php?article6>

RESSOURCES

Lors du colloque EPEE du 18/09/2009 (cf détails dans la rubrique Vie des Réseaux), deux guides ont été présentés :

Lutter contre la précarité énergétique en Europe, guide de recommandations à l'attention des décideurs politiques (Editions ADEME N°ref : 6628)

Ce guide propose une série de recommandations pratiques établies sur la base des résultats de l'étude européenne menée dans le cadre du projet EPEE.

Il est téléchargeable sur :

http://www.precarite-energetique.org/files/WP5_D15_FR.pdf

Agir contre la précarité énergétique, une boîte à outils pour les collectivités locales et territoriales (Editions ADEME N°ref : 6634, 10€)

Ce guide propose des fiches actions construites sur l'analyse de mesures existantes et qui ont fait leurs preuves, il apporte des réponses concrètes pour agir de manière concertée et au plus près des ménages.

Bien que le titre invite les collectivités à s'y référer, toute structure peut s'inspirer de ces cas concrets pour construire son projet.

http://www.precarite-energetique.org/files/WP5_D16_FR.pdf

Le fichier pèse 10 Mo

Tous les résultats de l'étude sont disponibles sur :

<http://www.precarite-energetique.org/documents.htm>

(Site en Anglais, certains doc en Français)

VIE DES RESEAUX

Les animatrices du RREP étaient présentes lors de ces deux journées.

JOURNÉE NATIONALE D'ÉTUDES DU RÉSEAU RAPPEL, 17 SEPTEMBRE 2009, PARIS.

Près de 90 inscrits pour cette troisième journée nationale du réseau : une vraie réussite ! Les débats furent très riches et espérons que la discussion sur la définition de la précarité énergétique sera prolongée par les échanges au sein du réseau. Vous retrouverez dans quelques semaines les comptes-rendus détaillés, les présentations et les outils présentés lors de cette journée sur le site du RAPPEL www.precarite-energie.org.

Un point sur la vie du réseau :

172 membres (individuel ou structures) composés de services de l'état (12), collectivités locales (25), associations (115), entreprises (15) et particuliers (5).

Les financeurs ont pris la parole (ADEME, Fondation Abbé Pierre, EDF, GDF Suez).

Tentative de définition de la précarité énergétique pour le réseau :

Phénomène multidimensionnel (état technique du logement, capacité à régler ses factures, niveau de confort obtenu, accès à la fourniture d'énergie, coût de l'énergie) où deux entrées sont possibles (les logements énergivores et/ou défaillants ou les personnes vulnérables ou aidées). (I. Devalière, CSTB).

Les échanges riches montrent la nécessité de mettre en place un observatoire de la précarité énergétique pour statuer sur une définition

admise par tous. Avec des critères et des indicateurs de suivi. Des d'outils d'animation, de sensibilisation sur l'énergie et la consommation ont été présentés et seront détaillés également sur le site du RAPPEL.

SEMINAIRE NATIONAL PROJET EPEE, 18 SEPTEMBRE 2009

Le séminaire national du projet européen EPEE qui se tenait le lendemain de la journée nationale du réseau RAPPEL a lui aussi été un franc succès avec plus de 250 inscrits. La précarité énergétique est devenue un enjeu avec lequel tous les acteurs doivent maintenant composer. Les comptes-rendus détaillés seront bientôt disponibles.

Le projet EPEE et ses enjeux :

Les enjeux :

- Améliorer l'efficacité énergétique des logements des ménages précaires (occupant des logements inconfortables ou n'ayant pas de ressources suffisantes pour réaliser les travaux d'amélioration nécessaires)
- Faciliter l'application de la directive « EPB » dans ces logements
- Analyser et comparer les situations en Belgique, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni (quels acteurs engagés dans la précarité énergétique, quelles bonnes pratiques, quels nouveaux mécanismes et comment les mettre en place).

Les objectifs :

- Identifier et caractériser les situations de précarité énergétique
- Identifier les acteurs nationaux et locaux de la précarité énergétique
- Analyser les dispositifs existants
- Elaborer de nouveaux dispositifs existants
- Elaborer de nouveaux instruments de lutte contre la précarité énergétique
- Conduire une expérimentation dans chacun des pays

Les principales étapes :

Année 2007 :

- Caractérisation de la précarité énergétique
- Définition des bonnes pratiques et des nouveaux mécanismes

Année 2008 :

- Diffusion du guide européen
- Lancement des expérimentations locales (Belgique, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni)

Année 2009 :

- Suivi des expérimentations
- Diffusion des résultats (guides nationaux, séminaires nationaux et européen, newsletters).

Lors de la journée, des tables rondes ont été organisées sur :

- Comment créer une synergie de moyens sur un territoire ? : déclouisonnement des politiques sociales, de logement, d'énergie et de santé, complémentarité entre les villes, départements, régions et état.
- Quels sont les moyens à mettre en place pour améliorer la médiation entre propriétaires bailleurs et locataires ?
- Les certificats d'économie d'énergie : un outil au service de la lutte contre la précarité énergétique ?

Les interventions en plénière ont porté sur :

- Sensibiliser et former les professionnels : guide, formation des travailleurs sociaux, outils.
- Favoriser l'autoréhabilitation accompagnée
- Optimiser les aides existantes dans le parc social public
- Optimiser les aides existantes dans le parc privé
- Créer un fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie, essaimage de fonds sociaux en région Rhône-Alpes